

Le retour des **INÉGALITÉS ?**

Ce que disent les sciences des populations

SESSION 3 : Inégalités et REVENUS

Homogamie et inégalités de revenus en France

Nicolas Frémeaux, Arnaud Lefranc (THEMA – Université de Cergy-Pontoise)

Une littérature sociologique abondante a apporté la preuve d'une forte corrélation en matière d'éducation et de niveau social au sein des couples dans les pays développés. Cependant, on ignore encore largement dans quelle mesure l'homogamie contribue aux inégalités économiques entre les couples. Cet article analyse l'homogamie économique et son impact sur les inégalités de revenus en France. L'analyse se base sur les vagues françaises de la base de données EU-SILC (2004-2011). Nous fournissons dans un premier temps la preuve d'un fort degré d'homogamie en fonction des revenus. Nous trouvons que les corrélations de revenus entre conjoints se situent entre 0,2 et 0,4. Nous montrons également que le degré d'homogamie varie significativement en fonction de la distribution des revenus et qu'il est plus important pour les couples à hauts revenus. Nous examinons ensuite l'influence des décisions relatives à l'offre de travail en fonction des marges extensive et intensive. Nous montrons que la non-participation au marché du travail et que le travail à temps partiel ont tendance à atténuer le degré d'homogamie : en d'autres termes, les revenus potentiels sont plus fortement corrélés que les revenus réels. Nous quantifions enfin les effets de l'homogamie observée sur les inégalités de revenus. Nous montrons que la distribution des revenus est jusqu'à 10 % plus inégale que la distribution contrefactuelle qui prévaudrait dans un schéma d'appariements aléatoires.

Tendance et évolution des inégalités de revenus au Cameroun entre 1996 et 2007

Yannick Brice Kouogueng Yeyouomo (Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire)

Au Cameroun, l'indice de Gini qui mesure la concentration de la distribution des revenus est passé de 47,81 en 1996 à 44,60 en 2001 puis à 35,2 en 2007 (WIID-3b). Cette évolution traduit de manière globale une baisse des inégalités de revenus au Cameroun entre 1996 et

2007 dans la mesure où les valeurs importantes de l'indice de Gini impliquent de fortes inégalités. Bien que cette évolution paraisse globalement satisfaisante, des interrogations existent encore sur le rôle de l'évolution de la composition de cette population. Ainsi, l'objectif de cette étude est d'essayer de savoir si cette baisse apparente est due à une distribution plus égalitaire des revenus entre les différentes couches sociales ou si elle est simplement le fait d'une recomposition des structures sociales. En fait, la majorité des travaux qui ont porté sur une analyse de l'évolution des inégalités ont omis de prendre en compte le rôle de la dynamique des populations étudiées. Pour essayer de combler cette lacune dans le cas du Cameroun, nous appliquons la méthode de décomposition proposée par Eloundou et Giroux (2010) sur les données des enquêtes auprès des ménages menées dans ce pays en 1996, 2001 et 2007. Les résultats révèlent justement qu'une part importante de cette baisse (28%) est due à une diminution de la proportion des ménages appartenant au quintile le plus pauvre (effet de composition).

Individualisation de la richesse : le cas de la France

Marion Leturcq, Nicolas Frémeaux (Ined / Université de Cergy-Pontoise)

Une littérature de plus en plus vaste fait état d'une croissance des inégalités de richesse au cours des dernières décennies (Wolff, 1998 ; Piketty et Zucman, 2014). Simultanément, une littérature en plein essor souligne l'importance de l'étude des inégalités de richesse entre les hommes et les femmes (écart de richesse entre les sexes). L'existence d'inégalités de richesse entre les sexes implique qu'au moins une partie du patrimoine total du ménage soit détenue à titre privé, par un ménage monoparental ou individuellement par les membres du couple. L'article affiche un double objectif. Nous souhaitons dans un premier temps mesurer la part de la richesse détenue par les individus seuls, c'est-à-dire sans leur conjoint, et son évolution dans le temps, afin d'évaluer si la richesse est plus individualisée au début des années 2010 qu'à la fin des années 1990. Deuxièmement, l'article cherche à comprendre les mécanismes sous-jacents à l'individualisation de la richesse. Nous utilisons deux ensembles de données transversales de l'enquête Patrimoine (1998 et 2010). Nous testons différentes hypothèses susceptibles d'expliquer les changements en matière de richesse individuelle. Nous évaluons d'abord à quel point le changement de structure de la population (célibataire/en couple) rend compte des changements observés sur la richesse individuelle au niveau macro. Deuxièmement, nous décrivons comment le partage de la richesse individuelle au niveau des ménages a évolué, en examinant le rôle des remariages et la structure des actifs.

Transmission intergénérationnelle des handicaps éducatifs dans un contexte de diminution de la taille des familles en Afrique urbaine

James Lachaud, Thomas K. LeGrand, Jean-François Kobiané (Université de Montréal / Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université de Ouagadougou)

Cet article développe un cadre explicatif sur la manière dont le déclin de la fertilité interfère sur la transmission intergénérationnelle des handicaps éducatifs. Nous procédons ensuite à son application empirique dans le contexte de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Les données utilisées proviennent de l'enquête Demtrend et elles ont été collectées auprès d'un échantillon de population observé depuis 2008 via le système de surveillance sanitaire et démographique de Ouagadougou. Exclusivement concentrée sur des femmes âgées de 35 à 59 ans ayant au moins un enfant de plus de trois ans, l'enquête Demtrend a collecté des données considérables sur l'origine sociale (grands-parents) et les enfants de ces femmes. Une modélisation par équation structurelle (MES) a été menée sur trois générations en utilisant la méthode ADF (Asymptotic Distribution Free). Les résultats montrent que la réduction de la taille de la famille renforcerait la transmission intergénérationnelle des inégalités éducatives. Cependant, l'effet de la taille de la famille fluctuerait d'une génération à l'autre et dépendrait fortement du contexte socioéconomique.